

« Nous avons consenti à allouer 300 000 euros d'aides »

La crise sanitaire n'a pas épargné les producteurs confrontés à d'importants volumes d'inventaires. Quelle veille l'Odarc a-t-elle mise en place pour répondre aux attentes ?

On dispose d'un maillage très fort avec l'ensemble des acteurs des filières et malgré le confinement, nous avons pu rester en contact avec eux et être, il faut l'avouer, même encore plus efficaces et opérationnels que d'habitude. Il n'y a eu aucune coupure. L'efficacité des mesures prises n'a pas souffert du confinement.

Quelles ont été justement ces mesures actées dans l'urgence pour permettre aux producteurs de résister ?

Il y en a eu beaucoup et elles ont été faites « sur-mesure », en fonction des problématiques rencontrées selon les filières et du temps. Comme l'Odarc a une fonction de commercialisation, nous avons par exemple racheté aux éleveurs les agneaux et cabris pour les revendre par la suite aux particuliers. Les bovins ont été achetés pour les donner à la banque alimentaire dans une démarche de solidarité envers les plus démunis.

Pour la viticulture, il a fallu trouver une solution concernant le stockage du vin à partir du moment où il allait y avoir une baisse des ventes de la production 2019 et un report donc de 2020. En cela a consisté à augmenter la capacité de cuverie dans les meilleures conditions. Nous avons immédiatement mis en place cette aide chiffrée à 500 000 euros afin d'anticiper les besoins de la récolte 2020. Des dossiers ont déjà été traités et validés.

« Le retour en arrière aurait été dévastateur »

Une autre mesure est venue compléter ce dispositif, à savoir la vente en vrac...

Oui, car tous les producteurs n'ont pas la capacité de stocker en raison de caves trop petites. Nous avons alors conduit une action à l'instar de ce qui a été fait avec les industriels pour la filière laitière. Les coopératives ont racheté du vin aux caves particulières. L'Odarc a compensé en partie le prix d'achat de façon à ce



La directrice de l'Odarc, Marie-Pierre Bianchini, estime qu'il est nécessaire d'accompagner les filières qui ont su miser sur la qualité. CHRISTIAN BUFFA



Un déficit d'ouvriers agricoles en Corse.

DOC. CORSE-MATIN

que le particulier se retrouve avec un prix raisonnable lors de la vente et que le surcoût ne soit pas imputé aux acteurs collectifs qui se sont inscrits dans cette démarche. Les caves coopératives ayant beaucoup de marchés sur les grandes et moyennes surfaces extérieures (GMS) ont moins subi de pertes.

En Corse, les travailleurs agricoles manquent à l'appel

Ces mesures sont-elles suffisantes pour répondre à leur difficulté de trésorerie ?

Ces mesures avaient pour ambition d'éviter que les producteurs bradent leur vin s'ils n'étaient pas accompagnés. Tous les efforts réalisés au niveau de la valorisation de cette filière auraient pu être détreuits avec des répercussions plus importantes que celles du Covid aujourd'hui.

Il a fallu une vingtaine d'années pour construire ce marché, nous avons donc consenti à allouer 300 000 euros d'aides à la compensation du prix de rachat du vin aux caves coopératives. Notre priorité est de ne pas perdre les acquis en bradant les filières.

Certaines ont beaucoup travaillé et misé sur des produits de qualité. Elles sont emblématiques de notre production. Le retour en arrière aurait été dévastateur.

Et pour les maraîchers, quel a été le plan ?

Leur problématique est différente car la difficulté repose sur le manque de main-d'œuvre. Les ventes se sont réalisées de manière fluide même s'il faudra attendre cet été pour mesurer les pertes. Habituellement, la main-d'œuvre vient du Maghreb mais cette année, elle n'a pas pu rentrer. De concert avec le préfet, nous avons travaillé pour trouver des solutions palliatives à ce problème. On a même proposé de financer la formation de cette main-d'œuvre qualifiée.

Mais localement, vous n'avez pas trouvé de candidats...

En effet, cela n'a pas vraiment fonctionné. Il faut savoir que c'est un travail très difficile et il n'était pas certain que des gens au chômage partiel à 80 % viennent travailler sur les terres. Il y a bien eu quelques personnes mais ce n'était pas la solution. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de faire rentrer de la main-d'œuvre via certains circuits d'Europe. Pour les maraîchers alors en période de plantation d'été, ils ont été contraints de diminuer leurs surfaces productives. L'Odarc a donc communiqué pour encourager la consommation locale de nos producteurs et maraîchers. Avec certaines GMS, cette solidarité a vraiment fonctionné. Après, il y en a toujours qui jouent moins le jeu.

JULIE QUILICI-ORLANDI